

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.0

page: 1/14
(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Honor Fungicide

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, fongicide

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, Étage 2
Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

Formule brute:	C ₁₈ H ₁₂ Cl ₂ N ₂ O ; C ₁₉ H ₁₈ Cl N ₃ O ₄
famille chimique:	strobilurine, amide d'acide carboxylique
PCP # 32329	
Synonyme:	pyraclostrobin + boscalid

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Acute Tox.	4 (par voie orale)	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	2	Corrosion/irritation cutanée

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29

page: 2/14

Version: 3.0

(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

Repr.	2 (foetus)	Toxicité pour la reproduction
Aquatic Acute	2	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	2	Danger pour le milieu aquatique - chronique

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H361	Susceptible de nuire au fœtus.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280	Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P201	Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264	Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P303 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.
P308 + P311	En CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405	Garder sous clef.
------	-------------------

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--

Dangers non classifiés par ailleurs

Classement de préparations spéciales (GHS):

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29

page: 3/14

Version: 3.0

(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

Ce produit n'est pas combustible sous la forme dans laquelle il est livré par le fabricant, mais peut former une poussière combustible par des activités en aval (par exemple : le broyage, la pulvérisation) qui réduisent sa taille de particules.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Boscalid

Numéro CAS: 188425-85-6

Teneur (W/W): 11.2 %

Synonyme: 3-Pyridinecarboxamide, 2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-

Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Numéro CAS: 175013-18-0

Teneur (W/W): 16.8 %

Synonyme: Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Kaolin

Numéro CAS: 1332-58-7

Teneur (W/W): <= 5.0%

Synonyme: Pas de données disponibles.

sulfate d'ammonium

Numéro CAS: 7783-20-2

Teneur (W/W): 15.0 - 20.0%

Synonyme: Sulfuric acid, diammonium salt

Silica gel, precipitated, crystalline free

Numéro CAS: 112926-00-8

Teneur (W/W): 15.0 - 20.0%

Synonyme: Silica gel, precipitated, crystalline free

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Lorsque en contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29

page: 4/14

Version: 3.0

(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:
poudre d'extinction, mousse, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:
monoxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène, Dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composé organo-chloré, oxydes de soufre
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

Éviter la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire nettoyer les surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Éviter la formation ou l'accumulation de poussière - danger d'explosion. La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29

page: 5/14

Version: 3.0

(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Oter immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer.

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29

page: 6/14

Version: 3.0

(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

Kaolin	ACGIH, US:	VME 2 mg/m3 Fraction respirable ; La valeur vaut pour les particules qui ne contiennent pas d'amiante et moins de 1% de silice cristalline.
	OSHA Z1: OSHA Z1:	CTR 5 mg/m3 Fraction respirable ; CTR 15 mg/m3 Poussière totale ;
Silica gel, precipitated, crystalline free	OSHA Z3:	VME 20 Des millions de particules par pied cube d'air ;
	OSHA Z3:	VME 0.8 mg/m3 ; La limite d'exposition est calculée d'après l'équation 80mg/m3)/(% SiO2), en prenant une valeur de 100% de SiO2. Des pourcentages inférieurs en SiO2 conduisent à des limites d'exposition plus élevées.
	ACGIH, US:	VME 3 mg/m3 Particules inhalables ;
	ACGIH, US:	VME 10 mg/m3 Particules inhalables ;
	OSHA Z3:	VME 15 Des millions de particules par pied cube d'air Fraction respirable ;
	OSHA Z3:	VME 15 mg/m3 Poussière totale ;
	OSHA Z3:	VME 50 Des millions de particules par pied cube d'air Poussière totale ;
	OSHA Z3:	VME 5 mg/m3 Fraction respirable ;

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	solide, granulés
Odeur:	pratiquement inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Couleur:	brun clair

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29

page: 7/14

Version: 3.0

(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

Valeur du pH:	env. 5 - 7 (1 %(m), 25 °C)	
Point de fusion:	Le produit n'a pas été testé.	
Point d'éclair:	Non applicable, le produit est un solide.	
Inflammabilité:	pas facilement inflammable	(Directive 84/449/CEE, A.10)
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Densité apparente:	env. 558 kg/m3 (24.6 °C)	
Densité de vapeur:	non applicable	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	non applicable	
Température d'auto-inflammation:	env. 328 °C	(Directive 92/69/CEE, A.16)
Décomposition thermique:	230.6 °C, 84 kJ/kg	
	Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.	
Viscosité dynamique:	Non applicable, le produit est un solide.	
Solubilité dans l'eau:	dispersible	
Vitesse d'évaporation:	non applicable	

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:
non comburant

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter les températures extrêmes. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter toute contamination. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter le stockage prolongé. Ce produit peut former un mélange explosif si : 1. la poussière est en suspension dans l'atmosphère sous forme de nuage; ET 2. la concentration de poussière est supérieure à la limite inférieure d'explosion (LIE); ET 3. la concentration limite d'oxygène est dépassée.

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.0

page: 8/14
(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

Matières incompatibles

oxydants puissants, acides forts, bases fortes

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

230.6 °C

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat (femelle)

Valeur: > 500 - < 2,000 mg/kg

Inhalation

Type de valeur: CL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 5.2 mg/l

durée d'exposition: 4 h

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 2,000 mg/kg

Aucune mortalité n'a été constatée.

Evaluation des autres effets aigus

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29

page: 9/14

Version: 3.0

(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

Evaluation de l'effet irritant: Peut causer une irritation modérée mais temporaire aux yeux. Peut provoquer de légères irritations de la peau.

Peau

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Oeil

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

test de Buehler modifié

espèce: lapin

Résultat: non sensibilisant

Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Kaolin

Evaluation du caractère cancérogène: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) a classé cette substance dans le groupe A4 - non classé en tant que cancérigène humain.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.0

page: 10/14
(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

CL50 (96 h) 0.00616 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (EPA 72-1, Écoulement.)

Données relatives à : Boscalid techn.

CL50 (96 h) env. 2.7 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Invertébrés aquatiques

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

CE50 (48 h) 0.0157 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Données relatives à : Boscalid techn.

CE50 (48 h) 5.33 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

Plantes aquatique(s)

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

CE50 (72 h) > 0.843 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE10 (72 h) 0.078 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Données relatives à : Boscalid techn.

CE50 (96 h) 2.61 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE10 (72 h) 1.19 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

NOEC (98 j) env. 0.00235 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

Données relatives à : Boscalid techn.

NOEC (97 j) 0.116 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29

page: 11/14

Version: 3.0

(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

NOEC (21 j) 0.004 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

NOEC (28 j) 0.00128 mg/l, Mysidopsis bahia (OPP 72-4 (Directive-EPA), Écoulement.)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Données relatives à : Boscalid techn.

NOEC (21 j) 0.8 mg/l, Daphnia magna

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : Boscalid techn.

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Facteur de bioconcentration: 379 - 507, Oncorhynchus mykiss (Méthode OCDE 305)

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Données relatives à : Boscalid techn.

Facteur de bioconcentration: 57 - 70 (28 j), Oncorhynchus mykiss

Ne s'accumule pas dans les organismes.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Carbamic acid, [2-[[[1-(4-chlorophenyl)-1H-pyrazol-3-yl]oxy]methyl]phenyl]methoxy-, methyl ester

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.0

page: 12/14
(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

*Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

Données relatives à : Boscalid techn.

*Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Données sur l'élimination

Élimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Élimination des emballages:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3077
Étiquette de danger: 9, EHSM
Polluant marin: OUI
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE
DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(contient PYRACLOSTROBINE)

Sea transport

IMDG

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3077
Hazard label: 9, EHSM
Marine pollutant: YES
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains
PYRACLOSTROBIN)

Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3077
Étiquette de danger: 9, EHSM
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE
DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(contient PYRACLOSTROBINE)

Air transport

IATA/ICAO

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3077
Hazard label: 9, EHSM
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains
PYRACLOSTROBIN)

Autres informations

Exempté de la réglementation en cas de transport par route ou par rail conformément aux dispositions du TMD 1.45.1. Cette exemption prévoit qu'aucun document d'expédition de

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29

page: 13/14

Version: 3.0

(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

Marchandises dangereuses ou signal de sécurité n'est requis pour ce produit lorsqu'il est transporté par voie terrestre ou par rail.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

produit chimique DSL, CA libre avec limitation de quantité / non listé

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité conformes au GHS. Voici les informations sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :



Crâne et os croisés dans un losange

AVERTISSEMENT:

Contient l'allergène sulfite(s).

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NOCIF SI AVALÉ.

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

Fiche de données de sécurité

Honor Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.0

page: 14/14
(30471129/SDS_CPA_CA/FR)

16. Autres informations

FDS rédigée par:
BASF NA Product Regulations
FDS rédigée le: 2022/03/29

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ